

N° 0121 du 22 au 28 Avril 2014 - Prix : 250 F CFA

SOCIÉTÉ / ACCIDENTS DE CIRCULATION :

# LE GOUVERNEMENT TRÈS PRÉOCCUPÉ

P3



La carcasse de l'autobus qui a fait des victimes à Talo

POLITIQUE/L'OPPOSITION TOGOLAISE AU CREUX DE LA VAGUE :



Zeus Ata Ajavon Jean-Pierre Fabre

## Le CST et l'ANC en panne d'inspiration s'en remettent au diable

ECONOMIE/SOCIÉTÉ / Foire du Pagne :

## Le Pagne célébré dans toute sa splendeur du 22 au 29 avril au Togo

P6



Me Alexis Aquéréburu, 2ème Vice-Pdt CCIT

POLITIQUE :

### Séléagodji Ahoomey-Zunu, un passe partout qui sait lever le ton au bon moment



LE PM Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu

Invité de la semaine

Jean Paul Agboh-Ahouélé, nouveau président du CONAPP : "Le pari d'une presse plurielle, diverse, libre, professionnelle et prospère est tenable" P5



Jean Paul Agboh-Ahouélé, nouveau président du CONAPP

EDUCATION :

### Il n'y aura pas grève à la reprise des cours CE MATIN

P5



Abalo Akéta, rapporteur de l'USET

Braquage dans la faune de Nablougou (nord du Togo): 3 tuées et 9 blessées par des braqueurs P5



Col. Yark Damehame, Ministre de la Sécurité

Lisez-nous désormais sur le: [www.lemedium.info](http://www.lemedium.info) avec:



Météo

Mardi 22 Avril 2014  
 Matin: Ciel peu nuageux 27°C  
 Après-midi: Ciel peu nuageux 32°C

**EDITO**

**ABLODE !**

Dans quelques jours, le peuple togolais va célébrer la fête du 27 Avril, dans le prolongement de la fête de pâques. Cette fête de l'indépendance coïncide aussi avec le dimanche de la miséricorde. C'est dire que les togolais sont bénis en ce mois d'Avril.

Quelle signification donnée aujourd'hui à cette date du 27 Avril ?

Une double signification.

Le souvenir de nos aïeux qui ont su, par leur foi, courage et abnégation, lutter pour arracher l'indépendance aux mains des colons. Ils avaient foi en leur combat car rien ne vaut la liberté. Seuls, ceux qui ont subi l'oppression et les bagnes des colons peuvent comprendre le mot "ABLODE" !

Nos pères et grands-pères l'ont-ils voulu pour eux-mêmes ? Sûrement, car nul ne peut se complaire dans l'esclavage et la captivité. Mais certainement que ce combat était mené surtout au bénéfice des générations futures pour que celles-ci ne connaissent plus jamais de pareilles souffrances. Alors, les vivants d'aujourd'hui doivent de fières chandelles à tous ceux qui étaient inscrits dans cette action de délivrance du peuple du Togo aux mains des envahisseurs. A tous ceux-là, vivant ou mort, le peuple dit AKPE, AKPE, AKPE KAKA !

La promesse de la génération présente de perpétuer les valeurs inscrites sur le monument de l'indépendance pour le développement du pays. Nous ne pouvons plus avoir de nouveau l'indépendance du Togo, si ce n'est de travailler dur, très dur pour le bonheur du Togo. Le gouvernement togolais, sous l'impulsion du Président Faure Gnassingbé s'y emploie. Le Togo amorce son élan vers des horizons plus heureux. Tout le monde, quel que soit son appartenance politique, devrait mettre sa main à la pâte et poser les briques, les unes sur les autres pour construire ce Togo, l'or de l'humanité que nos Aïeux voulaient.

**ABLODE ! ABLODE ! ABLODE !**

Ali SAMBA

**Libre opinion :**

**L'ANC a besoin d'un Psychologue, Arc-en-ciel, d'un Répétiteur, et UNIR d'un Communicateur plus incisif !**

LA CLASSE politique togolaise a toujours montré un visage peu reluisant, depuis notre indépendance, le 27 avril 1960... Entre un radicalisme suicidaire de Sylvanus Olympio, un tout autre radicalisme moyenâgeux de Gilchrist Olympio, Jean-Pierre Fabre, Patrick Lawson et Co., doublé d'une myopie politique nulle par ailleurs semblable, on ne se retrouve plus...

De l'autre côté de la barrière, le RPT, d'abord, puis aujourd'hui, UNIR qui, imperceptiblement, regarde le jeu puéride des partis UFC-ANC, et de leurs soi-disant alliés de circonstance (CAR, CDPA, CPP...), avec le pouvoir cinquantenaire, pétri d'expériences et d'idées venues d'ici et d'ailleurs...

Prenons l'affaire des 240 millions perçus par l'ANC par exemple. La Cour de Justice de la CEDEAO a condamné l'Etat togolais à verser 3 millions à chacun des 9 députés exclus du Parlement, pour vice-de-forme (les 9 députés n'ayant pas été entendus par le Bureau de l'Assemblée nationale et la Cour Constitutionnelle, avant leur exclusion). En plus donc des 27 millions, 240 millions de FCFA, correspondant aux indemnités des députés pendant la période où ils ont été exclus, ont été versés à l'ensemble des députés ANC !

Pourquoi, n'ayant pas siégé, touchent-ils ce pactole ? La Cour des Comptes doit impérativement se pencher sur ce cas, et éclairer la lanterne des togolais, sur cet imbroglio politico-financier...

Comble de la malhonnêteté, les dirigeants de l'ANC n'ont pas jugé bon d'informer leurs militants et sympathisants de base, qui ont battu le pavé, pendant des mois, pour soutenir leur action, ni leurs partenaires de marche du CST, ni le Car, ni la CDPA et les autres !...

Ils flemmardent à la plage depuis des mois, un samedi par semaine, et ils touchent ce pactole, en plus de la collecte qu'ils font dans leurs chapeaux et fichus, chaque fois qu'ils se rassemblent ! Au moins certains auront de quoi payer le demi milliard de FCFA de dommages et intérêts que réclame Mr Kpatcha Bassayi, dans l'affaire des graves accusations des incendies des marchés de Lomé et de Kara...

La personnalité des partis politiques et des leaders de ces partis politiques se dévoile de jour en jour un peu plus, et il n'est pas superfétatoire de conseiller nos animateurs de la vie politique nationale, qui se comportent, pour certains, en véritables voyous, et se complaisent, pour certains d'entre eux, dans l'intoxication des masses, l'autisme, l'irresponsabilité, l'arnaque, la sur-enchère, la mesquinerie et la malhonnêteté...

**I) Il faut un psychologue à l'ANC...**

Depuis sa mise sur les fonds baptismaux, l'Alliance Nationale pour le Changement, ANC, de Jean-Pierre Fabre et ses amis, navigue en plein dans l'à-peu-près, la paresse intellectuelle, le radicalisme de façade, doublé d'un dialogue en secret avec le pouvoir, et l'incongruité politique. Issue de la scission de l'UFC, ce parti n'a présenté, jusqu'à ce jour, aucun projet sérieux de société ! Qu'elle est la vision politique réelle du parti ? Que compte-t-il faire dans le domaine de l'Education, la Santé, l'Agriculture et des Infrastructures, et de la lutte contre le chômage ? Rien de concret n'est présenté jusqu'à ce jour ! Jean-Pierre Fabre se contentait de porter des casquettes ridicules portant le nom d'OBAMA, sans même chercher à connaître les projets de société qui ont fait élire et réélire le 44<sup>e</sup> président des Etats-Unis d'Amérique ! En guise de programme politique, Fabre, Patrick Lawson, Isabelle Améganvi, Eric Dupuy et Cie, ne font qu'annoncer à la plage tous les samedis, et ce, depuis 4 ans !

" Restez mobilisés pour l'alternance ", semble être leur seule trouvaille depuis toutes ces années. Ils ne savent pas que " l'alternance, c'est la succession d'un Président de la République à un autre Président de la République d'un autre bord politique, ou/et la succession d'une majorité parlementaire à une autre majorité parlementaire d'un bord politique différent ". Ils semblent ignorer tout des systèmes semi-présidentiel, présidentiel, ou parlementaire... Et c'est pourquoi ils ont négocié en secret, pour un partage exclusif du pouvoir, avec le RPT, pour

que Patrick Lawson soit nommé Premier ministre, de façon illégale, comme au GONDWANA ! Avec seulement 16 députés glanés difficilement aux dernières législatives, Jean-Pierre Fabre semble satisfait de ces résultats (il est vrai, avec en primes, 27 millions CFA, plus 7 millions de FCFA, comme ancien Président du groupe parlementaire non légalisé) !...

Le rôle du psychologue qu'on leur propose, à Jean-Pierre Fabre, Patrick Lawson, Eric Dupuy, Isabelle Améganvi et consorts, c'est de " dépoüssier " le cerveau de ces Messieurs et Dames de l'ANC, en les " désensablant ", pour qu'ils ne débitent pas des sornettes, genres " les accords sont au-dessus de la Constitution et des textes de la République ", aux crabes marins et aux poissons de l'Océan Atlantique !

Il faudrait que ce psychologue leur explique que le Premier Ministre, dans un système parlementaire ou semi-présidentiel, est nommé au sein d'un parti ou d'une coalition de partis politiques, qui ont remporté les élections législatives, avec la majorité absolue au Parlement. Il faudrait aussi qu'il leur explique que c'est criminel d'emmener des centaines de jeunes à la plage, tous les samedis, au lieu de leur apprendre à travailler : si ces jeunes cultivaient des tomates par exemple, une fois par semaine, depuis 4 ans qu'on les a embrigadés, le Togo n'importerait plus de tomates du Ghana, ou du Burkina Faso, et ces jeunes pourraient s'enrichir de plus de 240 millions + 27 millions de FCFA, sans avoir à demander aux leaders de l'ANC, de leur donner des miettes de l'argent que le Trésor public leur a virés, à la fin de l'année 2013 !

Enfin, le psychologue doit leur curer les oreilles (un peu bouchées par le sable marin), pour leur dire que les élections présidentielles et législatives ont lieu au Togo, tous les cinq ans, et que le prochain scrutin présidentiel aura lieu en mars 2015, et législatif, en juin 2018, et qu'il n'y aura plus aucun dialogue, prétexte-chantage, pour se faire octroyer des dizaines de millions de FCFA ! Ceux qui ne veulent pas aller aux élections n'ont qu'à aller flemmarder à la plage, et le vote n'est pas obligatoire au Togo !

N'oublions pas aussi de dire au psychologue de leur faire une cure contre le mensonge, surtout, quand Isabelle Manavi Améganvi déclare que les négociations RPT-UFC étaient conduites " au vu et au su " de tout le monde. " ATOPANI " a fait savoir, à qui, que Patrick Lawson devait être nommé illégalement Premier Ministre, Jean-Pierre Fabre ministre de l'intérieur, et elle-même ministre de je ne sais quoi ? Elle a fait savoir à tous les togolais que l'argent perçu pour ne pas boycotter les dernières législatives du 25 juillet dernier, est de 240 millions ? Pourquoi toucher cet argent, quand vos remplaçants du même " parti-mère " ont déjà touché votre argent ? C'est de l'arnaque, ni plus ni moins ! Pour les 3 millions par député, c'est d'accord, parce que c'est une décision de la Cour de Justice de la CEDEAO... et encore ! Mesquins, malhonnêtes, gros menteurs et grosses menteuses, arnaqueurs et arnaqueuses, ces membres influents de l'ANC !

**II) Il faut un Répétiteur à Arc-en-ciel**

Lorsque j'ai vu, à la télévision, la mine pseudo-patibulaire et souriante de certains dirigeants d'Arc-en-ciel à une marche du CST (de la calamité juridique Zeus AJAVON), je me suis écrié :

" Bon Dieu, que vont-ils chercher dans cette galère ? "

Et j'ai tancé vertement ma sœur Kafui Adjagbo, de ne pas " suivre comme un matou ", Isabelle AMEGANVI, la seule " vedette " influente (?) du staff de l'ANC, " vedette to ", certes, mais, le plus futé de tous les membres du staff de l'ANC, composé essentiellement d'un " quarteron négroïdo-caucasien " (feu Armerding, Jean-Pierre Fabre, Patrick Lawson, Eric Dupuy). Isabelle Améganvi a le mérite de ne pas avoir signé le bidon rapport de la bidon enquête de " la calamité juridique " Zeus Ajavon, sur les incendies criminels des marchés de Kara et de Lomé. Ma sœur Adjagbo a personnellement besoin d'un Répétiteur, puisqu'à peine vient-elle d'annoncer que l'union de l'opposition sera une réalité vivante, que sa " co-batteuse de pavés, en rouge ", Isabelle

Améganvi, vient de mettre un bémol à son optimisme bidon, quant à l'union sacrée de notre opposition, aujourd'hui fourvoyée et fantomatique... Quand elle a voulu s'aventurer dans l'imbroglio des incendies des marchés, en déclarant imprudemment que les inculpés dans cette affaire étaient " injustement " incarcérés, je l'ai encore vertement tancé, en lui faisant comprendre, que si son propre mari voulait mettre le feu à un marché, il n'allait pas la mettre au courant, tout comme il ne va pas la mettre au courant s'il prend une maîtresse ! Heureusement, elle n'avait pas signé le bidon rapport d'enquête du CST, sur les incendies des marchés, sinon, elle serait en train de chercher un demi-milliard de FCFA, avec les autres signataires, pour payer ce que réclame un seul des plaignants de cette accusation !...

Le Répétiteur va répéter, dix fois par jour, à Me Dodzi APEVON, que les lois constitutionnelles ne sont pas rétroactives, et qu'une loi, avec " effet immédiat " est une blague juridique, si vous n'avez pas, à votre disposition, une majorité absolue d'au moins quatre cinquièmes (4/5) au Parlement, pour le cas d'espèce de notre Constitution, pour pouvoir réviser, puis, proposer et déverrouiller l'astuce constitutionnelle contenue dans ce chapitre...

Maître, si j'étais Faure Gnassingbé, je ne sais pas ce qui va me pousser à faire des réformes constitutionnelles et institutionnelles, si elles ne m'arrangent pas, et surtout que, ce sont des accords politiques qui l'ont suggéré ! Comme Faure, lui, sait que la Constitution est au-dessus de tous les accords politiques informels (seul notre député-trottoir Fabre ne le sait pas), le Président a le temps de " voir venir " ! Et même si je devais faire ces fameuses réformes, je vais vous faire longtemps tourner en bourrique (c'est de bonne guerre en politique, pour les prématurés du domaine qui ne le savent pas), avec ma confortable majorité absolue au Parlement !

Maître APEVON, relisez l'article 144 de notre Constitution : "...le projet ou la proposition de révision est considéré comme adopté, s'il est voté à la majorité des quatre cinquièmes (4/5) des députés composant l'Assemblée nationale. A défaut de cette majorité, le projet ou la proposition de révision adopté à la majorité des deux tiers (2/3) des députés composant l'Assemblée Nationale, est soumis au référendum..."

Maître, vous allez forcer les 62 députés de UNIR, à voter votre révision constitutionnelle, en leur mettant un révolver sur la tempe ? Et ne croyez pas que le coup du dialogue pré-scrutin législatif va encore marcher ! L'ANC vous avait coullonné, et je parie ma dernière chemise, que vous ne saviez pas que c'était pour les 240 millions que vos faux amis tenaient tant à ce " dialogue franc et sincère " avec le pouvoir ! Ah, sœur Adjagbo, Manavi vous a donné au moins un million sur ses 27 perçus, pour " participation à la marche en rouge " que vous avez faite avec elle ?

Il faut rappeler à nos amis de Arc-en-ciel et de l'UFC que le meilleur accord jamais signé par la classe politique togolaise est l'APG (Accord Politique Global), signé, le 20 août 2006, par :

- Yaovi Agboyibo, pour le bureau du dialogue ;
- Léopold Gnininvi, pour la CDPA ;
- Mme Akouavi Célestine Aidam, pour le GF2D ;
- Lardja Henri Kolani, pour le PDR ;
- Fambare Ouattara Natchaba, pour le RPT ;
- Gahoun Hegbor, pour le CAR ;
- Jean-Lucien Savi de Tové, pour la CPP ;
- Kokou Zouzou, pour le gouvernement ;
- Mme Larba Maria Apoudjak, pour la REFAMP/Togo ;
- Eric Armerding, pour l'UFC ;
- Son Excellence, Blaise COMPAORE, Président du Burkina Faso, Facilitateur/Médiateur.

Comme cet accord a fait appel aux partis politiques et aux associations qui comptent dans ce pays, l'impact a été dense, et les résultats probants ! Et dire que le 6 juin 2006, et surtout, le 22 novembre 2007 (malgré ce bel accord), les copains et coquins UFC-ANC rencontraient encore, à deux, le RPT, pour se partager le pouvoir, raison pour laquelle ils avaient refusé d'entrer dans le gouvernement post- accord



Dr David IHOU

APG de Me Agboyibo !

Le Répétiteur va rappeler à Me APEVON, et au " président de la plage ", Jean-Pierre Fabre, qu'aucune virgule, ni point-virgule, n'a été touchée à la Constitution, par cet accord !

Pourquoi l'opposition togolaise, qui tenait tant à Blaise Compaoré, comme Médiateur dans notre crise, n'a pas daigné proposer une médiation au président du Faso, confronté à une grogne sans précédent de ses anciens collaborateurs ? Ce serait le fameux " retour de l'ascenseur ", cher à nos politiciens ! Me APEVON serait en première ligne, lui qui compare le cas des collaborateurs du président du Faso, à ce qui peut arriver aussi à Faure...

Pourquoi ne pas aller convaincre, pour copier le scénario burkinabé (et faire plaisir à Me APEVON), SOLITOKI ESSO, KLAS-SOU SELOM, PITANG TCHALLA, KOKOU TOZOU, KOFFER WALLA, DAMA DRAMANI etc., de quitter aussi Faure Gnassingbé ?

Le Répétiteur va montrer aux amis de Arc-en-ciel, comment présenter un projet de loi au Parlement, et convaincre, un à un, au corps-à-corps, les députés de UNIR de voter une loi présentée par Me APEVON, malgré leur écrasante majorité à l'hémicycle togolais... Ou comment faire, pour gagner la présidentielle de 2015, par Maître Dodzi APEVON, après une campagne, hameau par hameau, village par village, ville par ville, au lieu de saliver sur une loi " avec effet immédiat ", pour espérer gagner une élection présidentielle...

Et ne croyez pas que le chantage " dialogue avant le scrutin ", va encore marcher, parce que Faure Gnassingbé va se dire, que c'est pour percevoir 50 millions pour votre participation au scrutin, et il va vous rire au nez et vous dire :

" Hé les gars et les filles d'Arc-en-Ciel, le vote n'est pas obligatoire au Togo ; allez à la pêche ou à la chasse le jour du scrutin, et n'oubliez pas de me ramener un gros poisson ou un agouti ! "...

**III) Ce qu'il faut à UNIR : un Communicateur incisif**

Un Communicateur impitoyable va rappeler aux uns et aux autres, que le boycott d'une élection est une pratique acceptée et reconnue par les Constitutions du monde entier. Si, au lieu de vous faire ratatiner avec un score minable, vous boycotez le scrutin, tant mieux pour l'opposition ou le pouvoir (cela dépend de qui boycotte). En plus, un taux de participation standard n'est pas exigé au Togo, pour que le scrutin soit valide, ce qui fait que, même si ce sont 20 % de togolais qui votent ce jour-là, le scrutin est validé... C'est dans des rares pays, comme en ROUMANIE par exemple, où il faut 50 % de votants au moins, pour que le vote soit validé !

Le Communicateur incisif doit expliquer à tout le monde, que les élections ont lieu tous les 5 ans, pour le législatif comme pour la présidentielle... Et que ceux qui veulent encore un " dialogue franc et sincère ", pour arnaquer encore le Trésor Public, en seront pour leurs fars ! Ils n'ont qu'à aller flemmarder et à donner à la plage. Ceux qui préfèrent le plein air des trottoirs à l'enceinte feutrée du Parlement, peuvent continuer à le faire, à leur guise, à condition qu'ils ne perturbent pas l'ordre public !

Le Communicateur doit faire comprendre aux uns et aux autres que la Constitution est au-dessus de tout le monde, y compris le Chef de l'Etat, puisque celui-ci peut être destitué pour viol de cette Constitution. Aux Etats Unis, d'Amérique, c'est " l'empêchement ". Il doit prévenir tout le monde qu'aucun dialogue formel n'est prévu avant le scrutin législatif ou présidentiel, et que ceux qui ont touché indûment des sous seront soumis à la rigueur de vérifications de la Cour des Comptes et de la Cour Constitutionnelle, pour vérifier s'il n'y a pas " ANTI-constitutionnalité des virements bancaires... "

Dr IHOU David

**LE MEDIUM**  
Hebdomadaire d'Informations #  
Séances Politiques, Economiques, Spirituelles, Culturelles

**Récapissé**  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

**Adresse :**  
893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 22 37 86 99  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78

**Directeur de la Publication :**  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

**Directeur de la Rédaction :**  
Ali SAMBA

**Rédaction :**  
Jacques Komi SOLETE  
Crédo TETTEH  
Ekoué SATCHIVI  
Dodo ABALO  
Dezzy HUTCHNER  
B. Oguki ATAKPA  
Ali SAMBA  
Didier AGBESSI  
Christ EGAIH

**Infographie :** JPB

**Impression :** ST Louis,  
Doulassamé-LOME Tél : 9012 3730

**Tirage :** 2.500 exemplaires

**Distribution :** Léo AYIVI (90 19 70 25)

**Reclamez tous les mardis  
votre hebdomadaire  
"Le Médium"  
dans les kiosques et chez  
vos marchands de journaux.**

Prochaine parution  
le mardi 29 Avril 2014

## POLITIQUE : Séléagodji Ahoomey-Zunu, un passe partout qui sait lever le ton au bon moment

Le Premier Ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu a été opéré à "l'étranger" d'une "péritonite faisant suite à une appendicite non découverte à temps", a annoncé le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé aux ministres en Conseil tenu le mercredi 06 novembre 2013 au Palais présidentiel.

Avant cette sortie médiatique du Gouvernement sur les rumeurs qui couraient les rues, certaines annonçant même le décès à cœur joie de l'occupant de la Cité OUA.

En son temps, cette mise au point du conseil des ministres avait cloué le bec à ceux là qui se réjouissaient de l'état de santé du Premier Ministre et qui n'attendaient que la confirmation de "son décès" pour se dire vainqueurs. Malheureusement pour ces derniers, abonnés aux malheurs des autres, la santé du premier ministre s'est considérablement améliorée.

Et aujourd'hui, le Premier Ministre Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu est bel et bien revenu aux affaires, et ce avec la confiance totale de l'occupant du Palais de la Marina.

Il s'y emploie à merveille. Après avoir donc sur instruction du Chef de l'Etat reçu les états major de partis politiques suite à la rencontre entre Faure et Fabre, le voici depuis quelques jours au chevet du Football togolais. Avec dextérité et art, le natif de Kpélé qui a toujours volé au secours des Eperviers, du football en général au Togo vient encore de marquer des points.

Suite donc à l'inertie des championnats togolais, l'inaction de la FTF et les incompréhensions entre différents acteurs du monde du football dans notre pays, le Premier Ministre Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu a encore frappé au bon endroit.

Ahoomey-Zunu lève le ton

"Ce n'est pas normal qu'à chaque

fois, c'est avec la même Fédération que nous avons des problèmes (...) On n'est pas très satisfait de la manière dont les choses se passent", a tapé du poing sur la table le vendredi dernier, le Premier ministre togolais Séléagodji Ahoomey-Zunu.

M. Ahoomey-Zunu a rencontré le bureau exécutif de la Fédération, la ministre des sports ainsi que les cadres de ce département, suite à la crise qui secoue la Fédération.

La FTF est une fois encore minée par des dissensions internes, situation qui a entraîné le blocage de certaines des activités notamment les championnats de D1 et D2.

"Je dois vous le dire très franchement, depuis une dizaine d'années, j'ai le sentiment que la FTF volontairement ou involontairement, nous empoisonne la vie et s'empoisonne la vie elle-même", a déclaré le chef du gouvernement lors de la rencontre tenue à la Primature.

"Ce n'est pas normal qu'à chaque fois, c'est avec la même fédération que nous avons des problèmes. Les difficultés que nous avons aujourd'hui, concernent notamment le démarrage des championnats des première et deuxième divisions, le recrutement d'un entraîneur pour l'équipe nationale, la participation des moins de 17 ans à la CAN", a-t-il souligné, ajoutant : "je ne comprends pas que les choses se passent toujours ainsi".

La rencontre a permis au Premier Ministre d'avoir plus d'éléments sur la crise qui secoue cette fédération.

Les voies et moyens ont été explorés, pour une solution rapide au redémarrage des choses dans les meilleures conditions. On n'est pas très satisfait de la manière dont les choses se passent.

Sur la gestion des fonds de la dernière CAN

Le Premier ministre est également revenu sur la gestion des fonds de la



Le PM Séléagodji A. Ahoomey-Zunu

dernière Coupe d'Afrique des Nations.

Selon lui, les auditeurs ont pratiquement fait leur travail, au regard du compte rendu du président du comité de mobilisation des fonds.

"D'ici la semaine prochaine, nous nous retrouverons pour faire le point", a promis M. Ahoomey-Zunu.

Les audits relatifs à la gestion des fonds mobilisés pour la participation des Eperviers du Togo à la dernière Coupe d'Afrique des Nations, sont très attendus par le grand public. Ce sujet avait entre temps agité l'opinion publique nationale, les togolais décidés à avoir une nette idée de la manière dont les fonds ont été gérés.

L'heureux déblocage d'une crise à la FTF

Depuis plus d'une décennie, le football togolais passe un mauvais temps. Les incompréhensions, les coups bas et les crises se répètent. L'intérêt pour le football au Togo s'amenuise et les fervents supporters se font rares, ou presque déçus par les dirigeants actuels des clubs et de la Fédération qui ne savent que s'adon-

ner à des crises et surtout à des intérêts inavoués. Pas tous mais presque.

Prenant une fois encore son bâton de pèlerin et de chirurgien du monde footballistique togolais, le chef du Gouvernement après avoir écouté toutes les parties prenantes à l'activité footballistique dans notre pays a frappé du point sur la table. Aujourd'hui, le chemin est balisé pour un redémarrage des différents championnats. Pour un mal qui dure plus d'une décennie, l'alchimiste Ahoomey-Zunu a su seulement au cours de concertations sincères régler les problèmes et mettre fin aux incompréhensions qui minaient les acteurs impliqués dans le développement du football au Togo.

Dans l'une de nos précédentes éditions, nous le traitions de "sapeur pompier" du Togo. Aujourd'hui, nous dépassons ce qualificatif pour lui donner celui de "passe-partout". Un Premier Ministre qui s'adapte à toutes les situations et qui sait apporter sa pierre, son savoir faire pour déblocquer les situations difficiles. Dans l'intérêt de la Terre de nos Aïeux.

Crédo TETTEH

## Zozo

LA PRODUCTION DE CLINKER DÉMARRERA EN OCTOBRE



Vue de l'usine de clinker

La société allemande Heidelberg Cement, l'un des leaders mondiaux des matériaux de construction, achève au Togo, via sa filiale locale ScanTogomines, la construction de sa première usine qui, à terme, produira 1,5 million de tonnes de clinker par an.

La société allemande Heidelberg Cement, l'un des leaders mondiaux des matériaux de construction, achève au Togo, via sa filiale locale ScanTogomines, la construction de sa première usine qui, à terme, produira 1,5 million de tonnes de clinker par an. Une seconde unité sera construite à Dapaong afin de produire 200.000 tonnes de ciment par an.

L'investissement est conséquent, plus de 300 millions de dollars, en partie financé par la SFI (Société financière internationale - Groupe de la Banque mondiale).

Judi dernier, le ministre de l'Energie et des Mines, Dammipi Noupokou, s'est rendu à Sika-condji (70 km à l'est de Lomé) où les travaux de l'usine de clinker sont achevés à près de 95%.

Directeur général de ScanTogo, Endre Rygh, a indiqué que la production débuterait en octobre de cette année, deux mois en avance sur le calendrier initial. L'usine donnera du travail à 1.500 Togolais (emplois directs et indirects). ScanTogo va bâtir une cité de 140 logements pour les employés travaillant sur le site.

HeidelbergCement compte renforcer sa présence dans les pays émergents. "Nous allons poursuivre notre stratégie de développement ciblé de nos capacités de ciment dans les marchés en croissance comme le Togo", avait indiqué Bernd Scheifele, le patron du Groupe, lors de la publication des résultats 2013 en mars dernier.

LES CHRÉTIENS CATHOLIQUES ONT CÉLÉBRÉ LA FÊTE PASCALE



La célébration de la messe pascale

La Pâques, fête chrétienne marquant la résurrection de Jésus Christ trois jours après sa mort, a été commémorée au Togo à travers une messe d'actions de grâce.

A la Cathédrale de Lomé, Mgr Denis Amouzou Djakpa, Archevêque de Lomé a placé cette célébration sous le signe de "l'amour de Dieu pour l'humanité par le biais de la mort de son Fils Jésus Christ".

"Chers frères et sœurs, Dieu nous a tant aimé en nous donnant son fils, laissons-nous touché par la parole du Seigneur et de sa présence eucharistique pour que nous puissions louer sans mesure le ressuscité et témoigné de lui avec beaucoup d'assurance", a-t-il prêché.

Pour lui, la résurrection du Christ est le noyau central des convictions chrétiennes et la pâque, instaurée dans les rites chrétiens depuis l'an 425, marque un nouveau départ pour tout chrétien. Mao R.

## Economie/Développement :

### Clôture mercredi dernier à Lomé du séminaire de lancement du processus d'élaboration de la "Vision Togo 2030"

DÉMARRÉ MARDI dernier à Lomé, le séminaire de lancement du processus d'élaboration de la "Vision Togo 2030", initiative du ministère auprès de la présidence de la république chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques avec l'appui financier et technique de la Banque Mondiale, s'est achevé mercredi dernier après-midi à Lomé.



Kako Nubukpo, ministre chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques

d'Etude et de Renforcements des Capacités pour le Développement au Togo).

Durant ces deux jours, les séminaristes ont été entretenus sur des thématiques tels que: l'étude prospective UEMOA vision 2020, les enjeux théoriques et méthodologiques de la prospective, l'approche sectorielle de la prospective au Togo.

Selon Dr. Alioune Sall Directeur de l'institut des "futurs africains" (principal expert invité à ce séminaire), "l'intérêt de la réflexion prospective, c'est précisément de faire converger les points de vues sur l'essentiel et sur le long terme. (...) Le temps du prospectiviste est un temps plus long".

Il a fait remarquer que "la réflexion prospective peut être un bon instrument de construction d'un consensus durable sur des questions de fond qui engage l'avenir".

"Il n'y a pas deux pays qui se ressemblent, deux exercices de réflexion prospective qui se ressemblent tout à fait. Il faut trouver à chaque fois, le chemin le plus approprié pour arriver à l'essentiel. L'essentiel, étant d'une part d'explorer les futurs possibles et d'autre part de trouver les moyens de construire un avenir souhaité plutôt que de subir un avenir qui s'imposerait à nous", a-t-il ajouté.

"Je crois que c'est un défi de taille dans le contexte du Togo, du fait que le Premier ministre et le ministre de la prospective souhaitent que cette exercice de réflexion prospective soit aussi participatif que possible, aussi inclusif que possible de façon à ce que, l'image future, la vision future qui se dégagera de cet exercice soit une vision partagée, portée par tous les togolais

quelles que soient les obédiences politiques, confessionnelles dont ils peuvent se réclamer. Il y a un défi de taille dans la mesure où il faut trouver un dispositif institutionnel qui garantisse une certaine solidité sur le plan technique. Il faut donc un cadre méthodologique qui permette de répondre à des questions précises, mais il faut également un dispositif institutionnel qui accepte la diversité et permette aux citoyens de s'exprimer sur le passé, sur le présent et sur leur avenir de façon libre et ouverte ; Car c'est uniquement de ces échanges que sortira la vérité", a indiqué.

"Nous devons donc devenir bien plus attentifs au fait que la réflexion, elle aussi, est urgente. Peut-être est-elle même en passe de devenir la première urgence. Il nous faut retrouver le temps nécessaire pour nous parler, aborder les questions clés, et discerner, au fil des débats, les orientations et les solutions qui conviennent" a pour sa part précisé M. Nubukpo.

"Le gouvernement ne ménagera aucun effort en vue de prendre les dispositions nécessaires pour mettre en pratique les acquis de ce séminaire et les résultats du processus qui s'enclenchent", a promis le ministre.

Zozo

QUATRIÈME MISSION CONJOINTE DE SUPERVISION ET DE REVUE À MIPARCOURS DU PNISA : DEUXIÈME JOUR DE VISITE DE TERRAIN DE LA DÉLÉGATION DE LA BANQUE MONDIALE



La délégation de la Banque Mondiale

Le chef du projet à la Banque mondiale (BM), Erick Herman Abiassi, accompagné du coordonnateur national du Programme de productivité en Afrique de l'Ouest (PPAAO), Abdou Rahim Assimimou, ont poursuivi samedi la visite de terrain, en passant par la ferme semencière des semences de base de Sotouboua, l'Entreprise de service d'organisation paysanne (ESOP) de semence de maïs et ESOP viande de Tchila à Glé.

La délégation dans la journée de samedi, à rencontré à Lamatessi, le producteur semencier, Julien Amouzou, qui avec l'aide du PPAAO, a réussi à d'abord élargir son espace cultivable et à avoir un bon rendement.

" Ici, je produis des céréales, je les conditionne et je distribue les semences certifiées aux producteurs de la région centrale. Je suis dans la vision entrepreneuriale. Avec l'aide du PPAAO en intrants, je fais en moyenne 80 hectares de production céréalières et les légumineuses à grain ", a-t-il déclaré.

Il a ajouté que la direction des semences s'en charge du contrôle des champs et produits et cela leur facilite aussi la tâche de mettre les produits en vente.

" L'investissement du PPAAO, a été d'abord de nous octroyer des semences et engrais à bas prix en payant la moitié du prix réel de l'engrais sur le marché par exemple. Cela vient renforcer ma capacité en intrants ", a-t-il déclaré.

Cependant, Amouzou a souhaité avoir de matériel mécanique pour faciliter sa production qui ne dépend que de la main d'œuvre, rendant le travail lent.

Au laboratoire national d'analyse des semences à Sotouboua, la délégation a constaté que les laboratoires sont trop exigus, malgré la motivation du restreint personnel (...)

A Tchali, dans la préfecture de l'Ogou, les membres du groupement à intérêt économique de l'ESOP viande, n'ont pas caché toute leur joie, car avec l'appui du PPAAO, leurs bêtes sont en bonne santé, avec une bonne productivité.

" Avec l'appui du PPAAO, nous avons eu des formations en techniques d'élevage, à savoir comment nourrir les animaux, comment et quel moment séparer les femelles des mâles et même, nous avons appris comment fabriquer la pierre à lécher pour nos bêtes ", a déclaré Nokpon Méri, membre du groupement.

COMMUNIQUE

Le Comité de Développement du Quartier de Tokoin Gbonvié et son Président Monsieur BOKONA Abalo en collaboration avec le Groupement des Femmes et le Chef dudit quartier, organisent la danse " KAMOU " à l'occasion de la célébration du 54ème Anniversaire de l'Indépendance du Togo.

A cet effet, toute la population est invitée à prendre part aux manifestations qui se dérouleront derrière le GARAGE CENTRAL, face aux rails le 27 Avril 2014 à partir de 14h30.

Cordiale Invitation

SOCIETE/ACCIDENTS DE CIRCULATION : LE GOUVERNEMENT TRES PREOCCUPE

CE WEEKEND pascal a vu encore des togolais perdre leur vie sur les routes. Au moins deux décès rapportés dû à l'inobservance du code de la route. Non-respect des feux tricolores, excès de vitesse. La semaine qui s'est achevée a vu donc une cinquantaine de nos concitoyens rejoindre l'eau delà. Les routes togolaises tuent. Mieux, les togolais se tuent sur la route. Plus de 200 depuis le début de cette année 2014, records de tous les temps. Un bien triste record dont le Togo s'en passerait volontiers.

Talo (Préfecture de L'ogou) ,14 Avril. Le choc était violent, très violent. Résultat, 47 personnes passées de vie à trépas. Le choc était violent, très violent. Résultat, le gouvernement décide de décroiser les bras et d'agir. De janvier à mi-avril, au moins 224 personnes ont été tuées dans des accidents de la route au Togo selon les chiffres communiqués par le ministère de la sécurité et de la protection civile.

Après une séance de travail avec les responsables des syndicats des transporteurs, le gouvernement vient de prendre une série de mesure pour mettre un frein à cette propension à la hausse des morts sur les routes du Togo.

Arrêter l'hémorragie...

Une série de mesures ont été conjointement pris par le ministre des transports et son homologue de la sécurité et de la protection civile dont la première est relative à la reprise des contrôles diurnes et nocturnes de police qui seront établis sur toute l'é-



Ninsao Gnofam, ministre des Transports

tendue du territoire à compter de ce mardi 22 avril 2014. Le communiqué officiel précise que ces contrôles seront exécutés par des personnels de la police, de la gendarmerie et du ministère chargé transports identifiables par des numéros matricules qui leur seront affectés à cet effet. L'une des mesures importantes est aussi cette interdiction faite aux véhicules assurant le transport interurbain de passagers de plus de douze (12) places et les camions remorques ou semi-remorques affectés aux transports de marchandises de circuler la nuit entre 18 heures 30 minutes et 05 heures du matin.

Toutefois, ajoute le communiqué, cette restriction de circulation n'est pas applicable aux véhicules transportant des marchandises notamment des denrées périssables. En plus, les autocars assurant le transport de passager sur de longues distances devront disposer de deux (2) conducteurs pour se relever;

Le Ministre des Travaux Publics et des Transports et le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile

invitent les populations et surtout les usagers de la route à se conformer scrupuleusement aux prescriptions du code de la route et aux mesures prises. Le Ministre de la sécurité Yark Damehame a indiqué que ce n'est pas une mesure prise contre quelqu'un et a invité les leaders religieux, les chefs traditionnels à s'impliquer dans cette campagne de sensibilisation des populations et surtout des usagers de la route.

Les limites de quelques mesures

Si la préoccupation des autorités quant à la recrudescence des accidents de la circulation sur les routes du Togo est légitime, il faut reconnaître que certaines de ces mesures méritaient plus de réflexion car, elles peuvent induire plus d'insécurité sur les routes et produire les effets contraires de ce qu'attend le gouvernement. D'abord, il nous paraît que les mesures édictées par les ministres de la sécurité et des transports ont été trop hâtives. On comprend qu'ils étaient encore sous l'émotion de ce qu'ils ont vu à Talo ce 15 Avril. C'est d'ailleurs pourquoi ils ne devraient pas avoir des réactions parce qu'étant sous l'emprise des émotions. La grande décision qui prête à contestation est celle qui interdit la circulation des véhicules de plus de 15 places et des poids lourds entre 18h30 et 05h.

Comme nous le disions, ce n'est pas la route qui tue les togolais. Ce sont les togolais qui se tuent sur la route en étant imprudents, pressés et allant contre le code de la route. Si on interdit à ces camions de circuler la nuit, ceci veut dire qu'ils sont autorisés à le faire entre 05h et 18h30. Quand on sait comment les conducteurs de ces camions se comportent sur nos routes très étroites et pas toujours bien entretenues, nous craignons que ce soit l'effet contraire qui risque de se produire car entre ce laps de temps, la circulation est plus dense.

Ajouter à cela, le délai de 12h imparti à cette catégorie d'engins pour circuler va inciter les conducteurs à aller plus vite que d'habitude. Un camion ou un bus qui quitte Lomé à 5h va vouloir, coûte que coûte, rallier Dapaong avant 18h30. C'est ce qui se fait quand il roulait la nuit. Vu que le trajet se fera désormais le jour, avec une circulation plus dense sur les voies, il n'est pas impossible que les accidents se produisent plus souvent. Loin de nous l'idée d'appeler le malheur sur le Togo mais nous pensons qu'on peut mieux repenser cette décision pour ne pas acheter le sorcier après avoir vendu le voleur. Car nous le répétons, ce n'est ni la nuit, ni la route qui tuent, mais bien les togolais, de par leur comportement, qui se tuent la nuit ou le jour sur nos routes.

Un autre point de cette décision qui risque de faire couler beaucoup d'encre est le retour des forces de l'ordre sur les routes." Dorénavant, les contrôles diurnes et nocturnes de police seront rétablis sur toute l'étendue du territoire et ce, à partir du mardi 22 avril 2014. Il sera exécuté par des personnels de la police, de la gendarmerie et du ministère chargé

des transports. Ceux-ci seront clairement identifiables par des numéros matricules qui leur seront affectés à cet effet" a annoncé le Ministre Yark.

A ce propos, il nous revient que certains de ces agents se lèchent déjà les babines en pensant aux rackets et à la corruption pendant les opérations sur les routes du Togo. Il va falloir que le Ministre de la Sécurité inculque à ses agents qu'ils ne sont pas sur les routes pour racketter les usagers. Ils sont là pour la sécurité comme il a eu à le dire ce weekend à Notsè. Mais aussi, il serait intéressant que le gouvernement prête une oreille attentive aux doléances formulées par les policiers et gendarmes s'il veut que le travail de ces agents soit impeccable notamment, la mutualisation des ressources, la mise en œuvre du concept de police de proximité, l'intensification de la collecte et l'analyse du renseignement, et une meilleure organisation des secours aux populations.

Des campagnes de sensibilisation renforcées sur le code de la route

Les mesures prises par Yark Damehame et Ninsao Gnofame, même si elles sont salutaires, ne suffisent pas elles seules, à faire baisser le taux d'accidents sur nos routes. La répression, elle seule, ne résoudra le problème. Nous le rappelions dans nos dernières parutions et nous le réitérons encore une fois. La population doit être abondamment sensibilisée. Nous avions exploré certaines pistes (LE MEDIUM 119).

Cependant, il faut reconnaître que ce sont les togolais qui, de par leur comportement exposent leur propre vie et celle des autres aux dangers de la route. Sinon, comment comprendre qu'un agent de force de l'ordre puisse bruler les feux tricolores alors que le rouge était allumé, lui qui est censé être le premier à respecter ce code de la route. Pourquoi rouler à plus de 100 Km/h dans la ville de Lomé comme le font certains conducteurs de moto et de voiture ? Pourquoi vouloir faire des dépassements alors que la situation ne s'y prête ? Pourquoi, en tant que piétons, ne pouvons-nous pas attendre quelques minutes que le feu passe au rouge avant de traverser la route aux feux tricolores. Pourquoi, en tant que jeunes togolais sur qui la nation compte, ne pouvons-nous pas cesser de rouler en vitesse et faire des acrobaties sur nos routes mettant ainsi nos vies en danger ? Pourquoi, pourquoi, pourquoi ?

Il est donc impérieux qu'en tant qu'individu, en tant que citoyen et en tant que digne fils de ce pays que nous nous ressaisissons sur nos routes. Trop de sang coule sur nos routes et ce n'est pas normal. Ceux qui y voient la colère des esprits contre X peuvent immédiatement commencer par les cérémonies adéquates pour stopper l'hécatombe pour qu'ils arrêtent de boire le sang des togolais.

En attendant que les spécialistes trouvent des solutions à ces questions exotériques, les simples citoyens, usagers de la route que nous sommes, pouvons freiner quelques-unes de nos ardeurs et nos propensions à jouer à la formule 1 (F1) sur les routes et à commencer un tant soit peu à observer et respecter le B.A BA du code de la route.

A bon entendeur...  
Ali SAMBA

TABLEAU DES INFRACTIONS PREVUES PAR LA LOI PORTANT CODE DE LA ROUTE

INFRACTIONS	REFERENCE	ELEMENTS CONSTITUTIFS	NATURE DE L'INFRACTION	PENALITE
Défaut de permis de conduire	Article 10 de la loi portant code de la route	-Conduite d'un véhicule à moteur avec ou sans remorque -Ne pas être titulaire d'un permis de conduire -Soit avoir un permis de conduire ne s'appliquant pas au véhicule utilisé -Soit refuser de présenter le permis de conduire -Soit ne pas être en mesure de présenter son permis de conduire	Délit	Amende d'un million (1 000 000) à deux millions (2 000 000) de francs CFA et /ou un (1) à trois (3) ans d'emprisonnement. NB : Le conducteur verbalisé pourra arrêter les poursuites en présentant dans un délai raisonnable le permis ou son récépissé à l'agent verbalisateur ou au bureau du service à qui appartient cet agent.
L'autorisation de conduire sans permis par un tiers	Article 10 de la loi portant code de la route	-autoriser sciemment un tiers à conduire un véhicule à moteur avec ou sans remorque - le tiers ne dispose pas d'un permis de conduire exigé pour la conduite de ce véhicule	Délit	Amende d'un million (1 000 000) à deux millions (2 000 000) de francs CFA et /ou un (1) à trois (3) ans d'emprisonnement.
Conduire sans autorisation écrite du propriétaire d'un véhicule à moteur affecté au transport public	Article 11, al 1 de la loi portant code de la route	-Conduire véhicule à moteur affecté au transport public - Ne pas recevoir du propriétaire du véhicule une autorisation écrite	Délit	Amende de deux cent mille (200 000) à cinq cent (500 000) de francs CFA et /ou six (6) mois à deux (2) ans d'emprisonnement.
Autorisation volontaire ou involontaire de	Article 11 de la loi portant code de la route	-laisser conduire volontairement ou involontaire par un tiers un véhicule		Amende de deux cent mille (200 000) à cinq cent (500 000)
conduite de véhicule affecté au transport de passager par un conducteur non autorisé		affecté au transport public de passagers -Le tiers ne justifie pas d'autorisation requise	Délit	de francs CFA et /ou six (5) mois à deux (2) ans d'emprisonnement.
Conduite par une personne suspendue de permis ou dont le permis a été annulé par décision administrative	Article 12 de la loi portant code de la route	-Avoir un permis suspendu ou annulé par décision administrative -Soit obtenir ou tenter d'obtenir un permis par une fausse déclaration -Conduire dans ces circonstances un véhicule à moteur sans une telle pièce.	Délit	Un an (1) à deux (2) d'emprisonnement
Refus de rendre le permis annulé ou suspendu	Article 12 de la loi portant code de la route	- Avoir un permis suspendu ou annulé par décision administrative -Refuser de restituer ledit permis à l'agent de l'autorité chargé d'exécuter la décision	Délit	Un an (1) à deux (2) d'emprisonnement
Eclairage non conforme	Article 14 de la loi portant code de la route	-Conduire un véhicule -Eclairage volontairement modifié -Eclairage non conforme aux dispositions réglementaires -Eclairage constituant un danger pour les autres usagers	Délit	Amende de deux cent mille (200 000) à cinq cent (500 000) de francs CFA et /ou six (6) mois à deux (2) ans d'emprisonnement.
Fausse plaque ou inscription	Article 15 de la loi portant code de la route	-Usage volontaire d'une plaque ou d'inscription apposée sur un véhicule à moteur -Ledit véhicule est enregistré sous un numéro, un numéro ou un domicile faux.	Délit	Amende d'un million (1 000 000) à deux millions (2 000 000) de francs CFA et /ou un (1) à trois (3) ans d'emprisonnement.
Entra à l'usage des voies publiques ouvertes à la circulation	Article 16 de la loi portant code de la route	-Edifier ou placer un objet sur une voie ouverte à la circulation publique -Soit tenter d'édifier ou de placer un objet sur une voie ouverte à la circulation publique -Soit donner des instructions, moyens ou facilités -L'objet, les instructions, les facilités ou	Délit	Amende d'un million (1 000 000) à deux millions (2 000 000) de francs CFA et /ou un (1) à trois (3) ans d'emprisonnement.
Délit de fuite	Article 17 de la loi portant code de la route	les moyens font obstacle au passage des véhicules -Conduire un véhicule -Causer ou occasionner un accident -Ne pas s'arrêter -Ne prendre aucune disposition pour assumer la responsabilité pénale ou civile encourue	Délit	Amende d'un million (1 000 000) à deux millions cinq cent mille (1 500 000) de francs CFA et /ou un (1) à trois (3) ans d'emprisonnement.
Refus d'obtempérer à une injonction d'un agent	Article 19 de la loi portant code de la route	Refuser de s'arrêter suite à l'injonction claire d'un agent de l'autorité publique Soit refuser de se soumettre aux vérifications de l'agent prescrites concernant sa personne ou le véhicule	Délit	Amende d'un million (1 000 000) à deux millions (2 000 000) de francs CFA et /ou un (1) à trois (3) ans d'emprisonnement.
Conduite en état d'ivresse	Article 20 de la loi portant code de la route	Conduite ou tenter de conduire un véhicule Etre manifestement en état d'ivresse Soit sous l'emprise des stupéfiants	Délit	Amende d'un million (1 000 000) à deux millions (2 000 000) de francs CFA et /ou un (1) à trois (3) ans d'emprisonnement.
Dégradation du patrimoine routier national	Article 9 de la loi portant code de la route	Causer sciemment ou accidentellement des dommages au patrimoine routier Les dommages constatés et déterminés par les services compétents	Contravention	Amende de deux cent mille (200 000) à cinq cent mille (500 000) de francs CFA et réparation des dommages causés évalués par les services techniques compétents

**Invité de la semaine** Jean-Paul Agboh Ahouélé, nouveau président du CONAPP :

# "Le pari d'une presse plurielle, diverse, libre, professionnelle et prospère est tenable"

LE NOUVEAU bureau du Conseil National des Patrons de Presse du Togo (CONAPP) a été élu vendredi dernier lors d'une Assemblée générale, structure présidée par Jean-Paul Agboh Ahouélé, Directeur de publication du Bimensuel +Focus Infos+. Ce dernier succède à Jacques Djakouti.

Dans une interview exclusive, M. Agboh Ahouélé revient sur l'histoire du CONAPP, sa composition et ses objectifs. Il dévoile les premiers défis du nouveau bureau élu et appelle l'ensemble des professionnels des médias du Togo à "l'unité et à la cohésion". Selon lui, "le pari d'une presse plurielle, diverse, libre, professionnelle et prospère est tenable".

**Savoir News:** Vous avez été élu à la tête du Conseil National des Patrons de Presse du Togo (CONAPP) vendredi lors d'une Assemblée générale. Parlez-nous brièvement du Conseil (sa naissance, sa composition et ses objectifs).

**Jean-Paul Agboh Ahouélé :** La libéralisation de la presse dans le contexte du processus démocratique amorcé par le Togo dans les années 90, s'est matérialisée par une floraison de titres d'inégales audiences et une pluralité d'opinions. Mais également, un peu plus tard, par l'écllosion de médias audiovisuels privés. Pour faire face aux défis qui étaient les leurs, ces organes se regroupaient selon leurs affinités éditoriales et on dénombrait globalement au début des années 2000, quatre organisations représentatives des dirigeants de médias. Après avoir fait le constat que seule une organisation unique, forte et cohérente pouvait valablement aider au développement d'un environnement réglementaire et économique favorables aux entreprises de presse, ces organisations décidèrent de fusionner en une seule.

C'est ainsi qu'en 2007, sur l'initiative d'Augustin Améga, actuel Directeur de publication de l'hebdomadaire Canard Indépendant et avec le soutien de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, le CTEP (Conseil Togolais des Éditeurs de Presse (CTEP), l'Association Togolaise des Patrons de Presse (ATOPAP), l'Organisation des Éditeurs de Presse Indépendante (OREPI) et l'Union des Radios et Télévisions (URATEL), disparaîtront au profit du CONAPP (Conseil National des Patrons de Presse).

Celui-ci a pour vocation de réunir l'ensemble des dirigeants d'organes et

d'entreprises de presse sur toute l'étendue du territoire, venus aussi bien de l'audiovisuel que de la presse écrite ou en ligne. Comme pour toute organisation professionnelle, le CONAPP a pour but la défense des intérêts de ses membres. Plus spécifiquement, il s'agit de contribuer à la préservation et au renforcement du cadre législatif et réglementaire libéral de notre profession ; mais également de mener des actions et plaidoyers en vue de créer les conditions d'un environnement économique et social permettant à nos entreprises d'être prospères et performantes.

**Quels sont les premiers défis du bureau que vous présidez ?**

Le premier défi me semble t-il, sera le combat pour un retour à l'unité et à la cohésion de l'ensemble de la corporation. En effet, deux nouvelles organisations patronales se sont créées depuis quelques mois avec peu ou prou, les mêmes objectifs et des membres issus du CONAPP. Il s'agira pour le nouveau bureau, à travers une série d'échanges, de créer les conditions d'un retour à l'unité. Mais à très court terme d'envisager avec celles-ci, le cas échéant, une synergie d'actions. Car, ne nous y trompons pas, c'est unis que nous pourrions faire face aux multiples enjeux qui se posent à la presse.

Ensuite, il nous faut prendre à bras le corps la question d'une meilleure structuration des entreprises de presse, afin que l'informel ne soit plus la règle. Atteindre cet objectif permettra aux organes de s'insérer davantage dans le tissu socio-économique.

Le nouveau bureau s'investira également pour créer un environnement économique propice à la rentabilité des organes. Cela passe par exemple par des plaidoyers en vue de la mise



Jean Paul Agboh-Ahouélé, nouveau Président du CONAPP

en œuvre par l'Etat, des dispositions du Code de la Presse, notamment son article 5, relatif aux avantages d'ordre économique et financier qui peuvent se présenter sous forme d'aides au moyen de tarifs préférentiels ou de détaxe en matière de téléphone, de télécopie, de courrier, de transport etc. Ou encore de l'application effective de l'Accord de Florence et du Protocole de Nairobi, destinés à faciliter l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, en réduisant les obstacles en matière de tarifs, de taxes etc. La revue à la hausse de l'aide de l'Etat à la presse devrait participer aussi de ce combat.

Nous sommes par ailleurs convaincus qu'une presse prospère, crédible, libre et respectée passe nécessairement par davantage de professionnalisation, dont la formation est la principale mamelle. Le bureau élu s'y attellera.

**Les états généraux de la presse sont annoncés pour mai ou juin prochain. Quel est le rôle du CONAPP dans l'organisation de ces assises ?**

Le gouvernement a annoncé pour le mois de mai ou juin, la tenue des états généraux. Mais au stade actuel, il s'agit non de l'étape d'organisation, mais plutôt des travaux préparatoires. En effet, un comité dit "scientifique" a été mis en place pour "mâcher le tra-

vail" avant qu'une commission d'organisation ne soit mise en place.

Dès de notre élection, nous sommes approchés des membres de ce comité, notamment le confrère Augustin Améga et le vice-doyen de la faculté de droit de l'Université de Lomé, le Pr Dodji Kokoroko. Ils m'ont assuré travailler avec les autres en vue de proposer à la future commission d'organisation, des éléments basiques facilitant leur propre mission et créant les conditions d'une assise réussie.

**Le Patronat de la Presse Togolaise (PPT) a dénoncé mercredi dernier, les conditions dans lesquelles se préparent ces états généraux. Le PPT "redoute un artifice visant à faire endosser à l'ensemble des professionnels des médias des conclusions préfabriquées". Qu'en dites-vous ?**

Je peux comprendre des inquiétudes ça et là, puisqu'à ce stade, les confrères n'appréhendent pas encore ni la forme, ni le contenu des assises à venir. Pour ma part, je souhaite ne pas faire des procès d'intention tout en restant vigilant sur les recommandations du comité technique qui, soit dit en passant, est tout de même composé de personnes dont l'expertise ne saurait être remise en cause. Ceci étant, il faut aussi préciser que les états généraux sont par essence inclusifs et donc exclusifs d'un schéma vertical, où les solutions seront imposées d'en haut. Au contraire, les décisions et les conclusions qui en sortiront ne pourront être que l'œuvre des acteurs de la corporation à l'issue de débats et d'échanges. Il n'y a donc pas de ce point de vue, d'inquiétude à avoir.

**Quel message avez-vous à l'endroit de tous les professionnels des médias exerçant sur l'ensemble du pays ?**

Un appel à l'unité et à la cohésion. Je voudrais leur dire que le nouveau bureau place son mandat sous une gouvernance participative et inclusive. C'est pour cela que très rapidement, nous allons organiser des rencontres afin d'identifier ensemble avec tous les professionnels des médias, leurs attentes et réfléchir à une sorte de plateforme commune minima pour les assises à venir.

Le pari d'une presse plurielle, diverse, libre, professionnelle et prospère est tenable. Je voudrais les engager à le réussir ensemble, en nous accompagnant avec détermination mais vigilance, au cours de notre mandat.

Source : Savoir News

## Zozo

### IL N'Y AURA PAS GRÈVE À LA REPRISSE DES COURS CE MATIN

L'Union Syndicale des Enseignants du Togo (USET) a annoncé l'annulation au profit du "dialogue" du préavis de grève de 72 heures, lancé pour être effectif à compter de la reprise des cours du troisième trimestre.

Cette décision fait suite à une concertation des enseignants en Assemblée générale qui ont décidé de laisser ouverte "la porte de la négociation" sur la question de remboursement des jours de grève.

Selon les responsables de l'USET, le gouvernement est disposé à revoir ses exigences et de dialoguer en présence de tous les acteurs et d'aboutir à une négociation.

"Nous avons fait des consultations par rapport au mot d'ordre de grève prévu pour les trois jours de la rentrée. Par rapport à la position de l'Etat, nous nous sommes convenus qu'il faille revoir les décisions au niveau du bureau. Nous estimons aussi que les exigences du gouvernement ont chuté et nous avons décidé de surseoir la grève", a indiqué Abalo Akéta, rapporteur de l'USET.

Pour lui, le gouvernement a accepté de discuter et de donner des réponses aux préoccupations des enseignants avec l'implication de tous les protagonistes.

### BRAQUAGE DANS LA FAUNE DE NABLOUGOU (NORD DU TOGO): 3 TUÉS ET 9 BLESSÉS PAR DES BRAQUEURS

Trois personnes (deux maliens et une béninoise) ont été tuées et neuf autres blessées dimanche aux environs de 11h GMT par des braqueurs dans la faune de Nablougou (nord), plus précisément à +PK 35+, indique un communiqué du ministre de la sécurité.

Un autocar (immatriculé AG-8006-MD, transportant des passagers en provenance de Bamako et une voiture de marque Hunday (immatriculée RN-8L 8036) ont été braqués par cinq individus non identifiés, cagoulés, armés de fusils d'assaut automatiques et s'exprimant en langue Djoula, Mossi et Peuhl, souligne le communiqué signé du Colonel Yark Damehame.

"L'incident s'est produit dans la faune de Nablougou au lieu dit KP 35, au nord de la ville de Kantè, où les malfrats ont ouvert au moyen de leurs armes, le feu sur les deux véhicules pour les immobiliser. Les braqueurs ont également dépouillé les occupants desdits véhicules de leurs biens : des sommes d'argent évaluées à 3,127 millions de F.CFA et 100 dollars, des téléphones portables, de divers documents d'identité, avant de prendre la fuite", poursuit le communiqué.

"Alertés, les éléments des forces de défense et de sécurité de la région se sont transportés sur les lieux où ils ont procédé à l'évacuation des morts et des blessés vers Kara. Ils y ont organisé un ratissage qui a permis pour le moment de découvrir des cartouches et étuis de munitions de guerre et de retrouver trois passeports et une carte d'identité maliens abandonnés par les braqueurs dans leur fuite", indique le ministre dans son communiqué, précisant que les recherches se poursuivent pour arrêter les auteurs.

Une "enquête" a été aussitôt ouverte pour faire la lumière sur ce "grave événement". Le Colonel Yark présente ses sincères condoléances aux pays amis dont les citoyens ont trouvé la mort dans ce "crime odieux" et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

### Erratum

Nous avons maladroitement glissé une fausse légende à une illustration de la rubrique "L'invité de la semaine", au lieu de "la ministre Victoire Tomégah-Dogbé" lire plutôt "Mme Epiphanie Houmey Eklu-Koévanu". Toutes nos excuses à Mme Epiphanie H. Eklu-Koévanu.

## POLITIQUE/L'OPPOSITION TOGOLAISE AU CREUX DE LA VAGUE :

# Le CST et l'ANC en panne d'inspiration s'en remettent au diable

**'LE SPECTACLE désolant affiché par les partis et organisations du courant majoritaire de l'opposition depuis les législatives du 25 juillet 2013 est une autre révélation de la grande faiblesse de l'opposition toute entière face au régime en place. Cette faiblesse pose plus que jamais le problème du rapport des forces en termes de choix des priorités de la lutte pour la démocratie' écrivait le professeur Gu-Konou, le secrétaire général de la CDPA-BT il y a quelques semaines. Le vieux politicien ne croit pas si bien dire car les faits et les gestes de ses amis de l'opposition n'apportent que l'eau à son moulin. Au lieu de mener des efforts pour saisir la proie, ils se battent pour l'ombre.**

**Le CST : Du combat politique au charlatanisme!**

Comme nous le pensions et l'écrivions il y a quelques jours, le choix du

26 Avril par le CST pour sa manifestation de protestation contre la lenteur observée par le Premier Ministre quant aux discussions sur les réformes n'était pas fortuit. Zeus Ajavon, le coordonnateur du CST vient de le confirmer sur les antennes de nos confrères de NANA FM. "L'aspect spirituel que les pères fondateurs ont voulu imprimer à la liberté du peuple togolais a disparu. Nous nous disons que cette fois-ci, les Togolais expriment leur volonté à accéder à la liberté qui fait partie de la fête de l'indépendance et du combat", a-t-il déclaré.

Le coordonnateur du CST avoue sans coup férir à savoir que le 26 avril "n'est pas choisi au hasard". "Nous ne voulons pas faire seulement du 27 avril un événement festif mais aussi de combat tel que l'ont conçu les pères fondateurs", pour réclamer les réformes qui ne sont pas faites. Bas les masques ! Les forces humaines abandonnent le

CST. Ils font recours aux esprits et au charlatanisme. Que de paradoxe dans les attitudes et le comportement des hommes politiques du CST.

Il n'y a pas longtemps, après le rétablissement de la fête du 27 Avril comme on l'appelait avant, est une célébration festive. On a en mémoire le 27 Avril 1992. Que la fête était belle sur le boulevard du Mono. La population a chanté et dansé. L'ambiance était festive et la bière a coulé à flots. Les togolais avaient bu à biceps et biceps déployés. Les militants de l'UFC de l'époque où Gilchrist Olympio était le messie qui devait sauver le Togo n'avaient pas fait économie de la fête. Ainsi sommes-nous au Togo. Quand la situation nous arrange, nous soutenons. Quand elle nous est défavorable, nous trouvons toutes les excuses possibles pour vilipender nos adversaires politiques. Aujourd'hui que le CST et

Suite à la page 7

Zozo

TROP FACILE DE CRITIQUER



Jean-Pierre Fabre, Pdt ANC

Lors d'un meeting lundi dans la préfecture de l'Oti (Savanès), Jean-Pierre Fabre, le leader de l'ANC (opposition) a déploré l'absence d'équipements publics dans cette région, manque d'infrastructures sanitaires, scolaires et routières. Il a accusé le régime d'avoir abandonné les populations à leur sort et à promis le bonheur pour tous à condition de voter pour lui en 2015.

En attendant, M. Fabre peut toujours utiliser les centaines de millions reçus de l'Etat pour construire des puits, des écoles et des dispensaires dans le Nord du Togo et ailleurs dans le pays. Il pourra à sa façon contribuer au développement du pays.

Peu de chances cependant qu'il passe à l'acte.

#### RETARD DANS L'EXÉCUTION DE LA PHASE POST-CONFORMITÉ DE L'ITIE/LA SOCIÉTÉ CIVILE INTERPELLE...

Les organisations de la société civile étaient face à la presse à Lomé, l'objectif est de rendre publique une déclaration à travers laquelle elles ont fait l'état des lieux avant de formuler des recommandations à l'endroit de tous les acteurs de cette initiative, y compris le gouvernement togolais.

Basile Takpah, Porte-parole de ces organisations déclare craindre que cette lenteur ne conduise à un blocage de ce processus qui a permis depuis le 22 mai 2013 de conquérir l'atteinte des normes ITIEde haute lutte pour le Togo. Si ces acteurs n'ont pas passé sous silence les difficultés qui pointent à l'horizon quant aux réalisations de l'initiative, ils reconnaissent également qu'il y a eu des résultats satisfaisants qui ont d'ailleurs permis au pays d'être déclaré conforme à l'ITIE.

" Au moment où les populations commencent par ressentir les bienfaits et les avantages de cette importante réforme qu'est l'ITIE-Togo, chacun à son niveau devra faire en sorte que la pérennité du processus et le maintien du statut de pays conforme puissent être préservés à tout prix au Togo ", pouvait-on lire dans cette déclaration lue par Tchanda Piyabalo, premier rapporteur du collège de la Société civile togolaise au sein de l'ITIE-Togo.

" Que le gouvernement maintienne son soutien matériel, financier et technique à la mise en œuvre de l'ITIE-Togo. A l'endroit des organes de mise en œuvre de l'ITIE-Togo de respecter les textes qui régissent le fonctionnement de l'Initiative, les principes, critères et exigences de la Norme ITIE "souhaitent ces organisations. Autres recommandations formulées, l'appui technique et financier des partenaires dans la mise en œuvre du plan d'action 2014-2016 du Comité de pilotage et le renforcement des capacités de la Société civile impliquée dans le processus ITIE-Togo à jouer pleinement son rôle de veille, d'alerte et de communication régulière avec le public. Aussi, il a été demandé au Secrétariat Technique de l'ITIE-TOGO, de " tenir l'atelier bilan conformément à la décision du comité de pilotage afin de trouver les solutions aux problèmes de dysfonctionnement des organes de mise en œuvre, de préparer pour adoption, un plan de rattrapage des autres activités en souffrance d'exécution en prenant en compte les préoccupations soulevées lors des débats de la dernière réunion du 10 avril 2014 du Comité de pilotage ". Ce collège souhaite que chacun à son niveau devra faire en sorte que la pérennité du processus et le maintien du statut de pays confronté puissent être préservés à tout prix au Togo.

## SOCIÉTÉ/Agriculture :

# 30.000 tonnes d'engrais à la disposition des agriculteurs

30.000 TONNES d'engrais NPK et 15.000 tonnes d'urées viennent d'être achetés par l'Etat au profit des agriculteurs. Le sac d'engrais de 50 kg, acheté à 22.000 Fcfa sera vendu à 11000 grâce à la subvention accordée par le gouvernement. Selon le ministre de l'Agriculture Ouro Koura Agadazi, cette réduction de 50% accordée aux producteurs répond à la promesse faite par le chef de l'Etat aux agriculteurs.

Je me réjouis, car le gouvernement vient de satisfaire la demande des paysans. Mais il va falloir enclencher le mécanisme de distribution, avec une participation des producteurs au niveau des villages de manière à réajuster la clé de répartition établie en rapport avec ce qui est établi au niveau de notre département", a-t-il déclaré.

Le mécanisme de distribution commencera dès cette semaine a précisé le ministre. Le Togo table sur une croissance de 6% du secteur agricole dans les 2 prochaines années. Une activité qui emploie et qui fait vivre une bonne partie de la population

Depuis 2010, le Togo a enregistré entre 90.000 et 120.000 tonnes d'excédents céréaliers dont le maïs avec



Col. Ouro Koura Agadazi, ministre de l'Agriculture

une bonne partie cédée au Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Rappelons que pour la campagne 2013/2014, environ 40.000 tonnes d'engrais avaient été commandés par le gouvernement : 28.000 tonnes de NPK 15-15 et de 12.000 tonnes d'urée. Pour la campagne 2012-2013, le gouvernement avait commandé environ 38.500 tonnes d'engrais pour près de 12 milliards de F.CFA

Le gouvernement togolais s'efforce aussi à moderniser l'agriculture togolaise. Pour le démarrage de la campagne agricole 2014-2015, point de

départ, le ministre Ouro Koura Agadazi avait annoncé la modernisation du secteur avec l'appui du Fonds international pour le développement agricole (FIDA). Le gouvernement avait réceptionné 1500 engins dont 460 égreneuses à maïs, 150 batteuses vanneuses de riz, 65 décortiqueuses de riz, 250 râpeuses et presse manioc, 350 bâches agricoles. A cela viendront s'ajouter des motoculteurs et des multi-culteurs à boeux. La facture est de plus d'un milliard de fcfa.

Lors du Forum du paysan togolais qui s'est tenu à Kara il y a quelques

semaines, le ministre de l'Agriculture avait estimé que le Togo est du point de vue alimentaire auto suffisant puisqu'il couvre l'entièreté des besoins de consommation de tous ses citoyens. Le Togo est pourvoyeur confirmé des denrées alimentaires à l'échelle sous régionale et internationale puisqu'il dégage de façon soutenue et récurrente des excédents de productions. Cela s'est matérialisé par le contrat de fourniture de denrées alimentaires que le Programme Alimentaire Mondial a signé avec le Togo. " Le train de l'industrie agroalimentaire est lancé puisque le territoire national regorge en son sein plusieurs initiatives de promotion de l'entreprenariat rural" a dit Ouro Koura Agadazi

De 13% de déficit en 200, le Togo est passé de façon soutenue à une situation de production excédentaire d'environ 13% avec une nette réduction de la prévalence de la sous-alimentation qui est passée de 32,8% à 16,4%. Ajoutons aussi que depuis 4 ans, le Togo est l'un des pays pourvoyeurs des produits vivriers aux Etats de la sous-région en difficultés avec des volumes de fournitures de stocks qui sont passés de 4.000 à 30.000 tonnes de céréales en 2012.

## ECONOMIE/SOCIÉTÉ / Foire du Pagne :

# Le Pagne célébré dans toute sa splendeur

IL EST de ces événements qui sortent de l'ordinaire et qui méritent qu'on s'y attarde un peu. L'évènement organisé par la chambre de commerce et d'industrie du Togo se situe dans ce sillage. La foire dédiée au pagne dénommée "Pagne en fête" mérite qu'on lui porte toutes les attentions. C'est d'ailleurs ce mardi que s'ouvre cette foire qui va s'étaler sur une semaine. Les organisateurs ont greffés plusieurs activités autour de l'évènement ayant le pagne toujours comme pôle d'attraction.

#### LES EXPO-VENTES

Ces expo-ventes sont l'essence même de l'évènement. Le comité d'organisation de cette foire du pagne indique que ce sera le rendez-vous incontournable des opérateurs économiques du secteur du textile et de la population qui visitera les centaines de stands qui sont dressés sur l'esplanade du Palais des Congrès. Ce sera le volet commercial. Des instants où des hommes et femmes, producteurs et vendeurs, grossistes et détaillants, particuliers et professionnels, personnes physiques et morales vont se croiser et échanger autour du pagne. C'est une occasion pour les participants de se faire connaître, d'établir de nouveaux partenariats, de faire découvrir les nouvelles tendances des

pagne et de proposer de nouvelles gammes de produits. Bien sûr, tout ceci dans l'espoir de vendre ou d'asseoir leur notoriété dans cet espace tant convoité du pagne.

L'originalité réside en ce que cette exposition-vente est ouverte à tous les métiers qui gravitent autour du Pagne. On y retrouvera les fabricants et vendeurs de pagne, les concepteurs et dessinateurs de motifs de pagne. Une bonne place est réservée aussi aux blanchisseurs, aux teinturiers sans oublier ceux dont le pagne constitue le matériau de travail secondaire mais indispensable à savoir les fabricants de perles traditionnelles et les accessoires qui concourent à faire ressortir la beauté et l'élégance du pagne.

Une exposition exceptionnelle dénommée "Amour de Pagne" est prévue. Ce sera une exposition de photos de Nana Benz qui ont donné les lettres de noblesses au pagne. On étalera aussi des pagnes anciens ainsi que les accessoires d'alors. "Amour de Pagne" sera aussi l'occasion d'admirer des collections privées de certains togolais qui ont su, au fil des années, garder des pagnes aujourd'hui disparus.

#### Les Ateliers...

Les organisateurs de "Pagne en Fête" ont pensé à joindre l'utile à l'agréable en proposant des espaces où toutes les communautés peuvent venir étaler leur savoir-faire en la matière. Ce sont des espaces de découverte de techniques de création simples ou compliquées pour nouer le pagne et les foulards de façon originale, faire des maquillages originaux sur le visage, le torse, les jambes et les pieds.

Un atelier de Patchwork est programmé et sera animé par Mme Chenu, épouse de l'ancien ambassadeur de France au Togo dans les années 80 qui s'est illustrée par son travail sur le patchwork avec des togolais et de l'immense succès de



l'exposition au centre culturelle français (CCF) de Lomé. Ces ateliers serviront aussi de laboratoire pour les échanges entre les professionnels de la fabrication de différentes sortes de perles. On verra aussi le doigté et les techniques des maquilleurs et maquilleuses avec des produits traditionnels tels que le Kaolin et le "Lali".

#### LES CONFERENCES DEBAT

Les initiateurs de "Pagne en fête" ont introduit dans le programme de cette célébration, une dimension scientifique et littéraire du vaste domaine du pagne pour faire corps avec le volet commercial de l'évènement.

Ces conférences-débats ont pour but d'informer le public sur les fruits des recherches qui ont pu être faites sur le pagne à l'occasion de la rédaction d'un livre, d'une thèse ou d'un mémoire et de familiariser davantage l'auditoire avec les concepts liés au pagne afin de susciter de l'engouement autour de ce matériau.

Les universitaires et journalistes de renom vont se joindre aux personnes ressources pour s'interroger sur le symbolisme du pagne en Afrique, les rituels qui y sont associés, la signification des motifs et des noms qui leur

sont attribués. Ils vont mener des réflexions sur les mœurs et le contexte social lié au port du pagne à travers des conférences-débats, des plateformes de discussions et d'échanges interactifs dont la thématique sera exclusivement consacrée au pagne.

#### Le défilé de modes

Ce défilé de mode a pour but de mettre en relief la beauté africaine et mieux célébrer le pagne car la richesse vestimentaire en Afrique tire toute sa source dans le savoir-faire des artisans et artistes du métier. Avec le Bazin, la Dentelle, le Wax, le GTP, le Kenté, le Bogolan et bien d'autres, des stylistes venus du Togo et d'ailleurs, feront la démonstration de leur talent en matière d'usage du pagne comme moyen d'habillement. Cela permettra au public de découvrir qu'il est possible de s'habiller à partir du pagne quel que soit le contexte dans lequel l'on se trouve.

Une belle brochette des artistes-stylistes sont invités notamment Ayannick Eamod, Crysken, Desmo Design, Nadiaka et Bamondi du Togo, Emma Style du Sénégal Gilles Touré de la Côte d'Ivoire ; Bee-Arthur du Ghana, La Perle Noire du Bénin, etc...

**SOGESTI**  
Intégrateur de Systèmes d'Information  
Communication - Formation - Conseil  
support@sogesti.net / www.sogesti.net

Sogesti informatique  
-Création de site web -Archivage-Formations-  
Oracle-Télécom- Sharepoint-Linux  
www.sogesti.net Tel : 22 20 05 53

-Pour être certifié ou devenir webmaster ou développeur  
www.institutwebmaster.com  
-Pour trouver rapidement un emploi ou recruter rapidement  
www.emploiogo.com

-Pour trouver des appels d'offres et des marchés publics et privés

www.marchespublicstogo.com

-Liste des hôtels et auberges du Togo  
www.togotourisme.com

-Tests ADNhttp://easydnatogo.com/

-Agence immobilière : Location & Vente  
www.journalmaison.com  
Service à la clientèle : Tel 22 20 05 53 -Cel : 91 06 88 07  
e-mail : info@sogesti.net

## PSG – LYON, Finale Coupe de la ligue : PARIS se rassure après la déroute subie en champions league

APRÈS LE doute qui s'est installé dans la tête des parisiens suite à la déroute en champions league, les protégés de Laurent Blanc se rassurent en s'offrant la coupe de la ligue aux dépens de Lyon après une finale âprement disputée.

Cette finale était une revanche pour Paris car une semaine plutôt, en championnat, Lyon avait mis en échec PSG en championnat (1-0). Pour Laurent Blanc et les siens, il fallait rebondir et gagner un deuxième trophée cette saison en attendant le dénouement au niveau du championnat.

Ce samedi 19 avril au Stade de France le Paris SG a chassé ses vieux démons pour s'adjuger la quatrième Coupe de la Ligue de son histoire.

"A travers les visages que j'ai vus cette semaine, je peux dire qu'ils sont remobilisés", avait constaté Laurent Blanc avant ce choc contre les Gones qui devrait lui permettre de retrouver une certaine crédibilité perdue en champions league.

Privé d'Ibrahimovic blessé, les parisiens se sont remis entre les mains d'un sauveur nommé Cavani.

L'Uruguayen a d'abord marqué un but matinal (4) qui a complètement



Les Parisiens savourant leur sacre devant l'Olympique Lyonnais

assommé les Lyonnais avant de revenir à la charge sur un pénalty litigieux pour une faute du gardien lyonnais sur Lucas, aux environs de la surface de réparation (33e). A la pause, Paris mène royalement les débats mais à la reprise, les Lyonnais après quelques changements, réagissent et mettent en danger la défense parisienne jusque-là impériale.

Ainsi leur effort sera récompensé grâce à un but de Lacazette qui a pris de vitesse Christophe Jallet (55e). Paris est dominé dans le milieu de terrain mais résiste à la charge jusqu'à la fin et devient ainsi le club le plus titré

de cette compétition après les trophées de 1995, 1998 et 2008. Paris affirme sa suprématie sur la France mais devra encore batailler dur pour se faire un nom au niveau continental et c'est vers cette direction que lorgne le richissime Qatar Nasser El Khelaifi les saisons à venir.

Pour Laurent Blanc, son avenir est presque assuré à Paris même si des mauvaises langues susurrent que les

dirigeants veulent un entraîneur de poigne pour l'équipe vu leurs ambitions au niveau européen.

TOGO, Démarrage du championnat de football de première division : une compétition qui a du plomb dans les ailes.

Annoncé pour démarrer plusieurs fois et reportés aux calendes grecques, le championnat de première division de football d'élite de Togo est annoncé pour démarrer ce 04 Mai 2014 selon le site officiel de la FTF. Espérons que cette fois ci, le championnat démarrera pour de bons et permettre ainsi à nos joueurs d'être en jambes pour les compétitions qui viennent.

Malgré les problèmes d'argent qui sont récurrents pour un démarrage effectif de cette compétition qui permettra de déterminer des talents pour la sélection nationale nous espérons que cette fois ci tout semble bien peaufiner pour qu'on n'assiste plus aux reports à des années lumières.

Jacques SOLETE

## RELIGION : Les Papes JEAN XXIII et Jean Paul II canonisés en la fête de l'indépendance du TOGO

ILS SERONT canonisés le 27 avril prochain dans la basilique Saint Pierre au Vatican. Ils, ce sont les Papes JEAN XXIII et Jean Paul II. Si le premier n'est pas si connu des Togolais, le second Jean Paul II est très bien connu des Togolais même des plus petits car l'histoire aura retenu justement que c'est l'unique Pape jusqu'alors avoir fait le déplacement du Togo en 1985. Un boulevard porte depuis lors son nom en plein centre ville de LOME, la capitale.

Pour la petite histoire, le Pape Jean Paul II en foulant le sol togolais en l'année du jubilé d'argent de l'indépendance du TOGO disait : " Ma joie est grande et je rends grâce au Seigneur de le trouver aujourd'hui accueilli au Togo ! Accueilli chaleureusement comme sait le faire ce peuple hospitalier ! " C'était le 8 août 1985.

La reconnaissance du Togo entier

sur la venue du Pape Jean Paul II avait ému les Autorités qui dans la foulée ont donné son nom pour immortaliser son passage à l'actuelle Boulevard Jean Paul II ou Avenue Jean Paul II, tout juste derrière le Collège Saint Joseph allant au carrefour Novissi.

Un Boulevard en son nom c'est bon mais...

Depuis que les Autorités d'alors ont pris cette décision judicieuse, qui avait plu à tous les Togolais, il est regrettable de constater aujourd'hui que ce Boulevard est laissé pour compte. On n'y prend plus soin comme cela se faisait. Le goudron a laissé place à de trous énormes rendant la circulation des usagers difficiles. Il y existe également un problème d'éclairage sur ce Boulevard très emprunté et qui mène même dans certains villages du pays. Du moins les Natifs de Vo empruntent régulièrement cette avenue pour se rendre au village.

La question que l'on se pose aujourd'hui est de savoir pourquoi la municipalité n'entretient pas comme cela se doit ce boulevard qui porte le nom du Pape Jean Paul II qui sera canonisé en la fête de la Miséricorde, une fête qu'il avait lui-même instituée au cours de sa Papauté. UNE PROVIDENCE tout à fait pour nous Togolais et justement pour les AUTORITES en charge de l'aménagement du Territoire qui doivent, nous le pensons, faire l'effort de mieux aménager ce boulevard avant le jour J.

Nous ne demandons pas ici de raser les étalages des bonnes dames qui y vendent tout autour mais de rendre ce boulevard propre et régler le problème d'éclairage sur cette avenue ensemble avec les responsables de la CEET.

Pourquoi pas un CARREFOUR JEAN PAUL II à la jonction Novissi- Lomé II

Pour immortaliser encore plus le nom, le charisme du Pape Jean Paul II, Il ne serait pas de trop que les Autorités pensent à ériger un carrefour à la jonction Novissi Lomé.

Non seulement ce carrefour prendra le nom de Jean Paul II mais cela contribuerait également à rendre la circulation fluide et ordonné à ce carrefour virtuel.

Crédo TETTEH

## Première défaite de mourinho



Il n'y a pas de bon moment pour perdre ce genre de records, mais là ça tombe particulièrement mal. Battu à domicile par Sunderland, la lanterne rouge de la Premier League samedi (1-2), Chelsea perd de précieux points dans la lutte pour le titre et met fin à l'exceptionnelle série de José Mourinho.

Le technicien portugais a attendu son 78e match de championnat à Stamford Bridge avec les Blues pour connaître la défaite et se voit relégué à 5 points de Liverpool avant le choc entre Reds et Blues de dimanche prochain pour la finale du championnat pour la 36e journée de premier league anglaise.

## Demi finale Champions league

Mardi 22 Avril 2014 : Atlético - Chelsea

Mercredi 23 Avril 2014 : Real Madrid - Bayern Munich

## POLITIQUE/L'OPPOSITION TOGOLAISE AU CREUX DE LA VAGUE :

### Le CST et l'ANC en panne d'inspiration s'en remettent au diable

Suite de la page 5

L'ANC sont en difficulté, ils indiquent que le 27 Avril n'est pas seulement que festif !

Oui, le 27 Avril n'est pas que festif.

Le gouvernement organise des célébrations religieuses et même traditionnelles pour implorer la bénédiction divine sur le Togo avant la célébration du 27 Avril. Que veut en plus le CST ? Ils ont toujours été invités à participer à ces célébrations religieuses. Ont-ils jamais honoré les invitations du gouvernement ? Jamais ! Alors de quoi parle Zeus Ajavon. Qu'ils aillent faire leur charlatanisme ailleurs. On comprend très bien que Zeus Ajavon veut réveiller les vieux démons du Togo.

Aujourd'hui, la vie humaine est sacrée et nul n'a le droit d'y toucher. Il se raconte que nos Grands-pères ont cru recourir à certaines pratiques mystérieuses et mystiques pour faire plier l'opresseur. Devons-nous les poursuivre en ce 21e siècle ? Nous ne le croyons pas. Le 27 Avril n'a pas été rétabli pour les seuls togolais, militant du CST ou de l'ANC.

Chaque togolais, à quelques



Zeus Ajavon, Coord. CST

niveaux que ce soit a eu des grands parents ou des aïeux qui ont lutté à leur manière et contribué à l'accession du Togo à l'indépendance. Si le CST est en manque de stratégie pour mettre en orbite le candidat de l'ANC, ce n'est pas la peine de plomber la fête de l'indépendance aux autres togolais qui ne partagent pas leur opinion politique. Car si on n'y prend garde, les vieux démons du révisionnisme vont se réveiller et c'est tout le Togo qui va s'embraser. Ce que nous ne souhaitons pas.

Zeus Ajavon appelle aussi le peuple togolais à recommencer ce combat pour demander que les conditions de



Jean-Pierre Fabre, Pdt ANC

vie des travailleurs et la gestion du Togo soient améliorées. A-t-on besoin alors de manifester pour ça ? Le CST est au parlement et peut donc initier des propositions de lois dans ce sens pour le bien être de la population.

Zeus AJAVON et les siens connaissent le chemin qui mènent à la primature et à la présidence pour aller discuter des questions de développement du pays. Quand Jean-Pierre Fabre a senti le besoin de parler avec le chef de l'Etat, personne ne lui a indiqué le chemin. Alors, que les responsables du CST et de l'ANC cessent d'amuser le peuple qui a d'autres chats à fouetter.

Ali SAMBA

lemedium2013@yahoo.fr

## Zozo

### PREMIÈRE ÉDITION DE PRÉSIDENT CUP: VICTOIRE DES EPERVIERS CADETS

Le coup d'envoi de la première édition du tournoi international de football des cadets dénommé " Président Cup " a été donné ce samedi 19 avril 2014 au stade municipal de Lomé. C'est à travers le match inaugural ayant opposé la sélection cadette du Togo à celle de la république sœur du Bénin. A l'arrivée, ce sont les togolais qui ont eu raison des Ecureuils du Bénin sur le score de deux (02) buts à un (01).



Les Eperviers cadets

Les Eperviers ont effectué une entrée spectaculaire avec une première occasion de but concluante à la 5ème minute. Le premier but de la compétition était une œuvre du togolais Akolisè Messanh. Après ce but, les béninois s'investissent et prennent le jeu en leur compte mais ils échouent à chaque entrée de la surface de réparation des pépinières du Togo. A la 16ème minute, Oukpedjo Mouktor inscrit le second pour le Togo. La pause intervient sur ce score dans la joie du public sportif togolais qui a fait nombreux le déplacement du stade municipal de Lomé.

La seconde partie n'a été qu'une copie conforme de la première avec des occasions nettes de buts ratées de part et d'autres. Toutefois, les jeunes togolais se sont montrés beaucoup plus entreprenant et procèdent par moment à un jeu collégial par endroit. Le but béninois intervient dans les arrêts du jeu jusqu'à la dernière seconde, sur une incompréhension de la défense togolaise.

Le sélectionneur béninois Ennassoun Emile pense que les joueurs n'ont pas respecté les consignes données. Du côté togolais, le coach Kégbalo Kodjovi se dit très satisfait de la victoire d'entrée et compte corriger les erreurs avant le prochain match mardi contre la Côte d'Ivoire.

Annoncé pour regrouper six pays, seul cinq vont finalement prendre part à la compétition. Il s'agit du Bénin, du Nigéria, du mali, de la Côte d'Ivoire et du Togo. Le Niger ayant raté son vol du mercredi, n'a pu faire le déplacement du Togo.

Le tournoi Président Cup est une initiative du premier vice Président de la fédération togolaise de football Monsieur Piza Hervé, avec l'appui de l'Union des Fédérations Ouest Africaine de Football (zone B), dans le cadre du 54ème anniversaire de l'indépendance du Togo, en honneur au Président de la république togolaise, Faure Gnassingbé. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur de Cabinet du Ministère des Sports et des Loisirs du Togo, Nabine Gnon.

Nos remerciements aux agences savoirnews, republicoftogo et afreepress pour leur collaboration

L'actualité au fil des événements sur le [www.lemedium.info](http://www.lemedium.info)



## Agence de distribution de courriers

**Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises  
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure  
(Tous travaux d'impression)  
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)**

**A coté du commissariat du 5ème arrondissement  
BP : 5022 Lomé Togo  
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11  
Fax : +228 22 26 06 02  
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08  
Email : [togoexpress07@yahoo.fr](mailto:togoexpress07@yahoo.fr)**



**-Sogesti informatique**  
-Création de site web -Archivage-Formations-Oracle-Télécom- Sharepoint-Linux  
[www.sogesti.net](http://www.sogesti.net) Tel : 22 20 05 53

-Pour être certifié ou devenir webmaster ou développeur  
[www.institutwebmaster.com](http://www.institutwebmaster.com)

□-Pour trouver rapidement un emploi ou recruter rapidement  
[www.emploiogo.com](http://www.emploiogo.com)

-Pour trouver des appels d'offres et des marchés publics et privés  
[www.marchespublicstogo.com](http://www.marchespublicstogo.com)

-Liste des hôtels et auberges du Togo  
[www.togotourisme.com](http://www.togotourisme.com)

-Tests ADN <http://easydnatogo.com/>

-Agence immobilière : Location & Vente  
[www.journalmaison.com](http://www.journalmaison.com)

**Service à la clientèle : Tel 22 20 05 53 -Cel : 91 06 88 07  
e-mail : [info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)**

## UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



### CENTRE D'ETUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION (CESTI)

Tél : (221) 338246875 / Fax : (221) 338242417 E-mail : [ibrahima.sam@cead.edu.sn](mailto:ibrahima.sam@cead.edu.sn)

#### COMMUNIQUÉ

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, organise en juin et juillet 2014, une session de formation destinée aux photographes professionnels des pays membres de l'Union, comme indiqué ci-après :

#### CONDITIONS D'ACCÈS :

La formation est ouverte aux photographes ressortissants des pays membres de l'UEMOA, travaillant dans un journal, une agence de presse ou un site d'information en ligne et ayant au moins deux (2) années d'expérience dans la profession à la date de la formation.

#### PIÈCES À FOURNIR :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur du CESTI ;
- Une copie certifiée de la carte d'identité nationale ;
- Des copies certifiées des diplômes obtenus par le candidat ;
- Un curriculum vitae ;
- Une photo d'identité ;
- Un justificatif de l'expérience professionnelle : attestation de l'employeur ou contrat de travail ou document d'une institution de prévoyance sociale attestant du versement des cotisations du candidat ;
- Une quinzaine de photos réalisées par le candidat et envoyées aux adresses suivantes :  
[coutasse@french-photography.com](mailto:coutasse@french-photography.com)  
[weidami43@gmail.com](mailto:weidami43@gmail.com)  
[infos.cesti@gmail.com](mailto:infos.cesti@gmail.com)

Chaque pays membre de l'UEMOA bénéficiera d'un quota de deux (02) places. Seize (16) photographes seront sélectionnés. Ils bénéficieront d'un billet d'avion et d'une bourse de formation d'une durée de deux (2) mois. L'envoi des dossiers de candidature se fera uniquement par voie électronique. Tout dossier incomplet sera classé sans suite.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats sont invités à s'adresser à la Direction des Études du CESTI, téléphone 00 221 33 824 68 75 et 00 221 33 824 93 66, les jours ouvrables, le matin, de 8H à 12H, l'après-midi, de 15H à 17H.

Le Directeur du CESTI

## CAFRAM-TOGO

**Centre Africain de Formation et de Recherche en Arts et Métiers  
Spécialiste de la Sérigraphie Industrielle  
Marquage et Impression des Supports de communication  
Prestation de service**

**Contacts : (+228) 90 05 84 20 / 22 37 75 74**

